

MÉTIERS D'ART & DU DESIGN MENTION GRAPHISME

QUALIFICATION
DE NIVEAU 6

FORMATION EN
ALTERNANCE

CERTIFICATEUR
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

N° de fiche : RNCP36943

LIEU DE LA FORMATION

Centre de formation
Don Bosco
2, rue Émile Hié
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 50 97 50

Date de
l'enregistrement
12-10-2022



PROFIL POUR CE DIPLÔME

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailler handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

- Le DN MADe est accessible après avoir validé un diplôme de niveau 4 : bac général, bac technologique STD2A, un bac professionnel artisanat et ou métiers d'art (ex : communication visuelle) e ou un BMA - Graphisme lettre et décors option signalétique
- Entrée sélective sur dossier et projet personnel motivé complété d'éléments permettant de décrire l'univers visuel et artistique du candidat.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 alternants

DURÉE DE LA FORMATION

- Pour les trois années :
- En centre : 2 037 heures
- En entreprise : 2 665 heures



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

L'inscription se fait dès lors que le candidat à compléter le dossier d'inscription ou via la plateforme PARCOUR SUP. La signature du contrat d'apprentissage est réalisée avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée. Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le DN MADe mention graphisme certifie les compétences de futurs professionnels capable d'exercer leur activité en tant qu'entrepreneur, designer indépendant ou au sein d'équipes pluridisciplinaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus de création, de conception, de réalisation et de fabrication de produits de communication graphique au service d'un particulier, d'une institution ou d'une entreprise. Il donne forme et sens à un concept de communication, à une identité, à une idée, à un message... Ce professionnel prend en charge et gère la multiplicité des problématiques auxquelles il est confronté : concept de communication, design éditorial ou du graphisme d'identité, de la typographie, de la signalétique, de l'affiche, de l'illustration, et de publicité et de design de message. Son activité est centrée sur la mise en formation de contenus graphiques au service d'un message et/ou de valeurs. Pour le domaine professionnel :

- Utiliser les outils numériques de référence : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire ou diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des données à des fins d'analyse : Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère : Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue vivante étrangère.
- Se positionner vis-à-vis du champ professionnel de conception graphique : Désigner les ressources, mettre en œuvre les outils et les méthodes de recherche propres au champ professionnel abordé. Expérimenter des outils de création et de recherche plastique et conceptuelle permettant de structurer les étapes d'un projet et leurs interactions.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel

- Agir en tant que professionnel dans le domaine de conception graphique : Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention. Prendre en compte l'environnement économique de l'activité professionnelle et appréhender des démarches entrepreneuriales.
- Exercer les activités de veille professionnelle en design et métiers d'art : Identifier les enjeux du domaine et des métiers au regard de l'actualité et des perspectives d'évolution, dans une démarche prospective. S'informer des pratiques d'atelier et des productions émergentes associant ou non le numérique et la CFAO.
- Employer différentes techniques d'information et de communication en design et métier d'art : Développer ses propres ressources, méthodes et outils de médiation et de communication. Veiller à l'adéquation des connaissances de compétences aux évolutions et besoin du métier. Coopérer et travailler en équipe : Entretenir des liens et dialoguer avec les équipes, avec les partenaires du projet et les experts associés. Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs professionnels pluridisciplinaires. Engager sa responsabilité, au service du projet en tenant compte des outils et méthodes de conception, de création et de réalisation.
- Elaborer une stratégie personnelle relative aux métiers de la conception graphique : Faire état d'une écriture et d'une pratique expérimentale personnelle.
- Développer et mettre en œuvre des outils de création et de recherche relevant de conception graphique : Définir une approche collaborative. Proposer des orientations créatives et prospectives relevant du domaine de design graphique. Expérimenter les différents champs d'hypothèses. Vérifier la faisabilité technique selon cahier des charges. Respecter les échéances et les contrôles techniques et artistiques selon les règles du métier.
- Concevoir, conduire et superviser une production relevant de la conception graphique : Saisir les éléments caractéristiques d'un projet de produits de design graphique au travers de dessins, maquettes et d'échantillons en prenant en compte les étapes de réalisation et de fabrication. Prototyper ou réaliser tout ou partie du projet en incluant des outils numériques CAO, DAO, PAO. Établir les principes d'évolution du projet de design graphique. Planifier les différentes étapes d'un projet. Favoriser le dialogue entre les différents acteurs.

Pour le domaine général

Modules de formation :

- Philosophie et sciences humaines
- Enseignements transversaux (cultures des arts et des techniques - outils de langage numérique)
- Langue vivante étrangère
- Contexte économique et juridique

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements démarrent en septembre avec l'envoi du planning dès inscription. La plateforme NETYPAREO permet la consultation d'informations relatives à la formation (notes, assiduité, programme ...)

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le/la titulaire du DNMADe mention graphisme exerce son activité professionnelle en tant que designer, graphiste indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneurs, au sein des différentes structures professionnelles : agence de design indépendante, agence de publicité, de communication, studio de création graphique, Maison d'édition, Organe de presse, Société de production audiovisuelle, Studio de création intégré aux organismes, structures privées ou publiques. A l'issue du DN MADe, il/elle peut poursuivre des études et préparer un diplôme d'arts appliqués (DSAA), un diplôme nationale supérieure d'expression plastique (DNSEP) dans une école d'art, un master à l'université ou une formation dans une école de graphisme (ex : Directeur/trice artistique en communication visuelle et multimédia et/ou Directeur/trice artistique en design graphique).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens :

- Formation en alternance centre et entreprise
- Enseignement en présentiel en atelier et salle de cours banalisée

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Le centre de formation Don Bosco place au cœur de ses préoccupations, le projet professionnel & personnel du jeune qu'il accueille.

- L'accompagnement personnalisé du jeune est un point fort de notre pédagogie.
- L'internat accueille les apprentis même durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).
- L'équipe de formateurs en enseignement professionnel est composée de professionnels du métiers dont certains en activité
- Notre réseau d'entreprises
- Mise en place de projets pédagogiques
- La liste des formateurs est disponible sur demande contact : M. Sonnevillie Mickaël UFA Don Bosco, Bailleul mail : msonnevillie@stemariedonbosco.fr

Méthodes :

- Mise en situation professionnelle en atelier
- Pédagogie inductive, déductive, interrogative, active

VALIDATION

Le référentiel d'évaluation est d'organiser en unités d'enseignement (UE) regroupées en bloc de compétences. La formation est validée par la délivrance d'un diplôme de niveau 6 du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il n'y a pas de validation partielle pour ce diplôme. Le diplôme est obtenu, après délibération du jury, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20 à chaque regroupement d'UE, calculé après application de règles de compensation à l'intérieur de chaque regroupement et précisées par la réglementation du diplôme.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours de formation : Les unités d'enseignement sont validées sous forme de contrôle continu (dont les modalités de mise en œuvre sont définies dans la maquette pédagogique élaborée par chaque établissement), ou d'épreuves ponctuelles, permettant ainsi de vérifier l'acquisition par l'apprenti de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives des blocs de compétences du diplôme. Ces modalités peuvent être modulées par la commission pédagogique installée dans chaque établissement.

TARIF DE LA FORMATION

- Coût de la formation : 7 652 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
- La formation est gratuite pour l'apprenti(e) et pour son représentant légal. (Art. L.6211-1*)
- Attention à la formulation : coût résiduel pour l'entreprise
- * Selon le décret n°2019-855 du 13 septembre 2019 "fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage" : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap), zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7. Article L.6211-1 : La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : "Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la formation publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant."



- Coordinateur pôle supérieur
M. Mickaël Sonnevillie
msonnevillie@stemariedonbosco.fr
- Assistante administration
M^{me} Sarah Descamps
Tél. : 03 28 50 97 50
sdescamps@stemariedonbosco.fr
- Chargée des relations entreprises
M^{me} Carole Donnée
Tél. : 06 72 06 32 50
developpement@stemariedonbosco.fr

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation. Accueil accessible aux personnes à mobilité réduite. Positionnement et adaptation pédagogique possible selon la situation de handicap. Réalisation d'un tutorat par l'équipe pédagogique et la référente Handicap de l'UFA.

Service Handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr
Service handicap UFA Don Bosco :
vfoulon@stemariedonbosco.fr
Service Mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilité@cfajeambosco.fr



Fiche éditée le : 04 / 02 / 2026

L'UFA Don Bosco fait partie du réseau du CFA Jean Bosco

TAUX DE LA SESSION DE FORMATION 2025

100%

Taux de présentation
à l'examen

87,50%

Taux d'obtention
des diplômes ou titres
professionnels

00%

Taux d'interruption
en cours
de formation

67%

Taux de poursuite
d'études

17%

Taux d'insertion
professionnelle
à 6 mois

100%

Taux d'insertion
dans l'un des métiers
visés par la certification